

## Dispositif d'accompagnement à la prescription des analogues du GLP1

Paris le 6 février 2025

*La CNAM a instauré un dispositif accompagnement à la prescription des analogues du GLP-1 à compter du 1er février 2025 : une atteinte à la déontologie médicale et à l'efficacité des soins.*

L'Association Médecins Pour Demain souhaite alerter la communauté médicale et le grand public sur le nouveau dispositif mis en place par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM), concernant l'accompagnement à la prescription des analogues du GLP-1 (médicaments prescrits dans le cadre du diabète de type 2 et de l'obésité, actuellement sous tension d'approvisionnement).

Ce dispositif apparaît non seulement comme une charge administrative supplémentaire pour les médecins spécialistes (généralistes et autres), déjà submergés par le volume de leur travail, mais soulève également des enjeux déontologiques de premier ordre.

Nous dénonçons fermement un mécanisme qui, sous couvert d'encadrement, semble davantage destiné à générer des économies cachées qu'à réellement améliorer la prise en charge des patients. En effet, l'extension potentielle de ce dispositif à de nombreux autres médicaments pourrait traduire une volonté insidieuse de restreindre les choix thérapeutiques des médecins, au détriment de la santé de la population. Ce processus pourrait en effet mener à une rationalisation des prescriptions basée sur des critères économiques, loin des réalités cliniques et des besoins des patients.

Le temps que les médecins devront consacrer à ces démarches administratives complexes est du temps qui ne sera pas dédié aux soins. Cela pose non seulement un problème d'efficacité mais aussi une question profondément éthique : les médecins devraient-ils compromettre leur indépendance professionnelle en devenant des exécutants d'une bureaucratie gargantuesque ?

Le risque est grand de voir la relation entre le médecin et son patient altérée par une logistique imposée, détournant l'attention des véritables enjeux de santé.

Nous appelons donc à une réflexion urgente sur la pertinence de ce dispositif et à un dialogue constructif avec les autorités de santé qui ne tiennent que trop rarement compte des propositions émanant des acteurs de première ligne. Il est essentiel d'inclure les avis des professionnels de santé, qui sont les mieux placés pour identifier les véritables besoins des patients, plutôt que de les soumettre à une réglementation pénalisante et stérile.

Dans un système de santé, l'équilibre entre les coûts et la qualité des soins est fondamental. Cependant, cela ne devrait pas être au prix de la santé des citoyens ni de l'intégrité des praticiens. Nous avons le devoir de protéger notre système de santé des dérives bureaucratiques et de garantir un accès aux soins de qualité.

Nous invitons tous les acteurs de la santé à se mobiliser et à défendre la nécessité d'un cadre de prescription qui respecte la déontologie et la relation de confiance entre le médecin et son patient.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous joindre. Ensemble, défendons une médecine respectueuse, humaine et de qualité.

